

Objet : Référent de la CCLA au comité de suivi de la feuille de route France Numérique Ensemble (FNE) de la Savoie

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. PECH. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH).

Absents : MMES MARCHAIS. TAVEL.

Date d'envoi de la convocation : 24/04/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président :

Explique à l'assemblée que, adoptée à l'issue de larges travaux de concertation dans le cadre du Conseil National de la Refondation Numérique, France Numérique Ensemble constitue la feuille de route partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile en faveur de l'inclusion numérique pour la période 2023-2027 ;

Précise que prenant la suite de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif qui avait posé les bases d'une politique nationale, France Numérique Ensemble porte un objectif clair : permettre à tous les Français de développer leur culture numérique et de diversifier, en sécurité et en confiance, les usages qu'ils ont des services numériques.

Explique que dans le cadre de cette démarche, le conseil communautaire doit désigner un référent France Numérique Ensemble ;

Invite les conseillers communautaires à faire valoir leur candidature.

Se porte candidat : Sandra FRANCONY.

Le Président :

Propose aux conseillers communautaires qui l'acceptent, de procéder au vote à main levée ;

Invite le conseil communautaire à voter.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE comme référent France Numérique Ensemble : Mme Sandra FRANCONY ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces et à entreprendre toute démarche se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pascal ZUCCHERO



Secrétaire de séance,

Sandra FRANCONY